



# Entre les branches

Année 9, no 7 juillet- août 2015

## Municipalité

### VACANCES :

Le bureau de la municipalité et le bureau de la fabrique seront fermés du **20 juillet au 31 juillet** inclusivement. Nous serons de retour le 3 août aux heures habituelles d'ouverture. Les bureaux sont fermés le vendredi. Fermé le 1er juillet.

### RAPPEL PERMIS

Vous devez avoir un permis pour tous travaux de construction ou de rénovations, ainsi qu'avant d'allumer un feu. Vérifiez au bureau de la municipalité au 418-596-2384.

### BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année, la bibliothèque **fermera pendant les vacances de la construction**. Cette année elle sera fermée du **18 juillet au 5 août**. Elle ouvrira de nouveau jeudi le 6 août.

### ACCÈS AUX TOILETTES

Lors de vos activités estivales, sur le terrain des loisirs, vous avez accès aux salles de bain du salon des jeunes entre 10h00 et 22h00. Merci de garder cet endroit propre.

### SALON DES JEUNES

Sera fermé durant les vacances de la construction, soit du **17 juillet au 5 août**.

### ACTIVITÉS À VENIR

**TOURNOI DE BALLE** du 3 au 5 juillet au terrain de balle, organisé par Corporation DÉFI, Responsable Mathieu Roussin.

### BOUSE

Les pompiers de St-Sylvestre, vous invitent le 22 août à la bouse. Tournoi de Washer au programme Venez-vous amuser ! Billets en vente auprès des pompiers.

### ECO-CENTRE À ST-PATRICE :

Un petit rappel. Les journées d'ouverture sont les suivantes : lundi de 9h00 à midi, vendredi de 13h à 16h30 et le samedi de 9h00 à midi. La liste est la même que l'an dernier et est disponible sur le site internet de la municipalité.

BON ÉTÉ !



*Nous faisons relâche. Date pour  
remettre vos articles, le 21 août.  
Prochaine parution début septembre.*

## Fabrique

### C.V.A.

Un sincère merci à toutes les personnes qui ont déjà fait parvenir leur contribution volontaire annuelle (C.V.A.). Merci à vous qui avez à cœur la bonne administration de votre église et de ses activités paroissiales.

Si par ailleurs, vous n'aviez pas fait votre don, soit par oubli ou que vous êtes nouvellement arrivés à St-Sylvestre, nous apprécierions grandement que vous le fassiez. L'église appartient à tous les résidents de la paroisse et un jour ou l'autre, vous y serez accueillis soit pour un baptême, un mariage, des funérailles, la catéchèse de vos enfants etc...

Merci aussi à tous les dévoués bénévoles qui ont apporté leur aide lors de notre campagne annuelle.

Votre curé et son équipe de marguilliers (ères)

### CHANGEMENT HORAIRE

Prenez note que dès le **02 août** la messe dominicale sera le **dimanche 9h00**.



### PRENDRE NOTE

Nouvelle procédure pour les demandes suivantes : baptême, première communion, premier pardon, confirmation, mariage, vous devez vous inscrire sur le site web de l'unité pastorale de la Nouvelle-Beauce à [www.upnb.org](http://www.upnb.org). Vous avez internet et vous aimeriez avoir le feuillet paroissial, vous le trouverez à la même adresse.

### Baptisés le 14 juin en l'Église de St-Sylvestre



#### Rosalie Bédard,

filie de Suzie Lessard et de Germain Bédard

#### Cédric Delisle,

fil de Marie-Lisa Camiré et de Rémi Delisle

#### Malik et Nathan Grégoire,

fil de Véronik Riendeau et de François Grégoire

### Félicitations aux heureux parents.

La date pour le prochain baptême à St-Sylvestre aura lieu le dimanche 15 novembre. Vous désirez faire baptiser à cette date, vous devez remplir le formulaire qui est sur le site web suivant : [www.upnb.org](http://www.upnb.org) Pour information : 418-596-2361



### Grand succès pour le Défi

La municipalité de St-Sylvestre s'est classée en 1<sup>ère</sup> position pour le Défi <<Chaque minute compte >> avec **143 participants** et **412278 minutes actives**. Lors de l'assemblée générale annuelle du CPAL, Annette Croteau, présidente de la FADOQ, et Véronique Payeur, responsable du Défi, reçoivent le trophée qui sera à défendre pour les prochaines années.

Les municipalités de St-Narcisse (175% d'augmentation du nombre de minutes) et de St-Apollinaire (68% d'augmentation du taux de participation) ont reçu des prix. Félicitations à toutes les municipalités participantes.

Merci à vous tous qui avez fait de cette activité un succès. Espérant votre implication en 2016 afin que tous ensemble, nous contribuions à conserver ce trophée dans notre municipalité.

À l'an prochain.  
Véronique Payeur

## INSTALLATIONS SEPTIQUES

Saviez-vous que depuis 1982, vous devez être conformes au niveau de vos rejets domestiques règlement Q2 r22. Il est de votre responsabilité d'avoir un système conforme pour une résidence qui n'est pas desservie par un réseau d'égout. La MRC de Lotbinière évalue les possibilités de mettre en place la vidange de fosses septiques sur tout son territoire.

Si le projet se concrétise, le tout pourra être mis en place dès 2016. Éventuellement, la municipalité recevra la situation de chaque propriété. Les propriétés non conformes seront mises en défaut et devront se conformer à court terme.

- Est-ce que votre propriété répond aux critères de conformité ?
- Il y a-t-il place à l'amélioration ?
- Dois-je prévoir des travaux ?
- Suis-je un pollueur ? Rejet au fossé ? Mon système est-il étanche ?

Nous débutons une première réflexion sur ce dossier.

Si la MRC met le tout en place pour l'an prochain, la municipalité ira davantage de l'avant avec ce dossier. Une réglementation municipale pourrait être mise en place.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Le club FADOQ de St-Sylvestre est à finaliser un bel aménagement sur le terrain de pétanque. L'installation d'un gazébo ainsi que d'un jeu de palet a été rendue possible dans le cadre d'un programme du gouvernement fédéral « Nouveaux horizons ». Félicitations aux membres de la FADOQ de St-Sylvestre ainsi qu'à madame Annette Croteau qui ont réalisé ce beau projet.

On demande la collaboration de tous pour maintenir en bon état de l'ensemble du terrain des loisirs ainsi que la propriété des lieux.



### POTAGER THERRIEN

invite toute la population de St-Sylvestre à venir cueillir ses fraises d'été. La récolte de cette année s'annonce généreuse. De plus, nous offrons différents légumes en saison ainsi que les fraises d'automne.

Pour nous joindre, contactez le 418-596-3154. Nous vous attendons au 302, rang Beurivage St-Sylvestre  
Bienvenue à tous

Colette, Michel et Patrick Therrien

## DES BLEUETS À CUEILLIR PRÈS DE CHEZ VOUS!

Auto-cueillette, bleuets cueillis,  
tartes aux bleuets

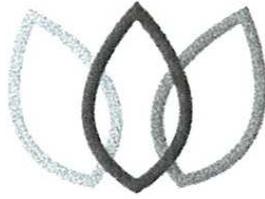


### BLEUETIÈRE SASSEVILLE

1110, route Beaudoin, St-Sylvestre

Tél.: 418 596-2743

DE LA FIN JUILLET AU DÉBUT SEPTEMBRE



# Coop de solidarité santé DU SUD DE LOTBINIÈRE

## À tous les patientes et patients des Drs Claire Nantel et Louis Duquette

Nous y voilà donc ! Notre Coop Santé prend son envol et lance son opération visant à recueillir les parts sociales et la première contribution annuelle de ses membres.

Il s'agit d'un moment très important pour la Coop, car son membership doit être à la hauteur du défi qui l'attend.

Rappelons que la *Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière* a pour but d'assurer la continuité et la proximité des services médicaux et infirmiers offerts par les Drs Claire Nantel et Louis Duquette, et leur clinique médicale. De plus, la Coop Santé mettra en place des services de santé complémentaires qui répondront aux besoins de ses membres (exemples : physiothérapie, médecins spécialistes, etc.).

Nous vous invitons donc à remplir le *Formulaire d'adhésion 2015* le plus rapidement possible (inséré dans ce journal), à y joindre le chèque requis et à déposer ou poster le tout à l'un des points de service identifiés sur le formulaire.

En devenant membre de la Coop Santé, nous poserons tous un geste de solidarité, d'abord les uns envers les autres, et ensuite envers la santé de tous. Sans compter que le succès de la Coop contribuera au développement socio-économique de nos municipalités.

---

Christian Sasseville, président  
Coop de solidarité santé  
du Sud de Lotbinière

---

Mario Grenier, maire  
Saint-Sylvestre

**Questions et réponses sur la Coop dans ce journal**

## **Qu'est-ce qu'une Coop Santé ?**

Selon le principe que l'union fait la force, c'est une communauté d'individus, les membres de la Coop, qui décident de s'unir, d'investir collectivement et solidairement dans le maintien et la proximité des services de santé dont ils ont besoin. De plus, la formule coopérative permet aux membres de participer aux décisions qui les concernent en ce qui a trait aux services dispensés.

## **Pourquoi une Coop santé ?**

À l'approche de la retraite des Drs Claire Nantel et Louis Duquette, il est devenu nécessaire de poser des gestes concrets pour assurer la continuité, la pérennité et la proximité des services médicaux et infirmiers offerts à leur clinique médicale. Une Coop Santé constitue la meilleure option pour garder nos médecins actuels le plus longtemps possible et pour en recruter de nouveaux. De plus, la Coop offrira des services de santé complémentaires, dont les membres de la Coop pourront profiter en priorité (pour certains services non assurés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec), et elle offrira des rabais à ses membres sur des services non assurés.

## **Où la Coop Santé sera-t-elle établie ?**

À Saint-Patrice-de-Beaurivage. L'édifice (neuf) de la Coop sera construit en partenariat avec la pharmacie locale sur le site du presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice. Le presbytère actuel sera vendu pour fins de déménagement. Partenariat 50-50 avec la pharmacie pour les coûts de l'édifice.

## **Quand ouvrira-t-elle ses portes ?**

Il est planifié que la Coop Santé ouvre ses portes à la fin de 2015 ou au début de 2016.

## **Pourquoi payer la contribution annuelle dès maintenant ?**

Réaliser deux opérations de cueillette de fonds en 2015, en plus de gérer la mise en place de la Coop, nous est apparu irréaliste. La contribution annuelle payée dès votre adhésion à la Coop sera valide pour un an, **à partir de la date d'ouverture de la Coop**. Rappelons que les contributions annuelles seront utilisées pour couvrir les frais de fonctionnement de la Coop.

## **À quoi servent les parts sociales payées par les membres ?**

Les parts sociales seront affectées en grande partie à la construction de la part de l'édifice appartenant à la Coop.

## **Où s'adresser pour obtenir des renseignements additionnels ?**

Au Bureau municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage (tél. : 418 596-2362), qui vous mettra en contact avec un membre du conseil d'administration de la Coop.

## INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX 2014 (14 INDICATEURS OBLIGATOIRES)

Le conseil municipal vous présente les indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal.

Ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leurs prises de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés sous six activités comprenant la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, les déchets domestiques ainsi que l'aménagement, l'urbanisme-zonage et les ressources humaines.

### VOIRIE MUNICIPALE (1 INDICATEUR)

1) **COÛT PAR KILOMÈTRE DE VOIE** (Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie)

<u>Coût de l'activité voirie municipale</u>	429 0873\$	<b>6 328 \$ / km de voie</b>
Nombre de kilomètre de voie	73, 02 km	

### ENLÈVEMENT DE LA NEIGE (1 INDICATEUR)

1) **COÛT PAR KILOMÈTRE DE VOIE** (Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie)

<u>Coût de l'activité en enlèvement de la neige</u>	340 118 \$	<b>6 4521\$ / km</b>
Nombre de kilomètre de voies déneigés	52.72 km	

### APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION (4 INDICATEURS) NE S'APPLIQUE PAS

### TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAUX D'ÉGOUT (2 INDICATEURS)

1) **COÛT DE L'ACTIVITÉ TRAITEMENT DES EAUX** (Coût de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées)

<u>Coût de l'activité traitement des eaux usées + services rendus</u>	7 253 \$	<b>0.15 \$/m3</b>
Nombre de m <sup>3</sup> d'eaux usées traitées par la station d'épuration	47 180 m <sup>3</sup>	

2) **COÛT DU RÉSEAU PAR KILOMÈTRE** (Coût de fonctionnement du réseau d'égout par kilomètre d'égout)

<u>Coût de l'activité réseaux d'égout</u>	41 608 \$	<b>12 060 \$</b>
Nombre de kilomètre de conduite d'égout	3.45 km	

### DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMILIÉS (3 INDICATEURS)

1) **RENDEMENT MOYEN ANNUEL DE LA COLLECTE SÉLECTIVE**

<u>Nombre de tonnes métriques de matières recyclables recueillies</u>	72.7 tonnes	<b>69.6 kg / habitant</b>
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par	1045 habitants	( kg/ habitant )
Le service de la collecte sélective		

2) **TAUX ANNUEL DE DIVERSION ( pourcentage de ce qui est recyclé )**

<u>Nombre de tonnes métriques de matières recyclables recueillies</u>	X 100	72.7 tonnes	26 %
Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés recueillis		274 tonnes	

3) **COÛT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES**

Coût des activités collecte, transport et élimination des			
<u>Déchets domestiques</u>		64 096 \$	\$ 116.33 /local
Nombre de locaux desservis		551	

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (1 INDICATEUR)**

1) **CROISSANCE DES VALEURS RÉSIDENIELLES IMPOSABLES**

Valeur des nouvelles unités et des rénovations			
<u>Résidentielles imposables</u>	X 100	1 263 150 \$	3.52 %
Valeur totale des unités résidentielles imposables		35 891 464 \$	

**RESSOURCES HUMAINES ( 4 INDICATEURS )**

1) **NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PAR EMPLOYÉ**

<u>Heures de formation</u>	x 100	274 heures	11.42 heures
Effectif personnes-année		24	

2.) **ABSENCES AU TRAVAIL POUR LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

0

3) **VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES MOBILISATION, CLIMAT**

<u>Nombre de départs potentiels / 5 prochaines années</u>	x 100	0	0 %
Employés réguliers		5	

4) **EFFICIENCE ÉCONOMIQUE**

<u>Coût de la formation</u>	x100	5 125 \$	2.54 %
Rémunération totale		202 016 \$	

Je suis très satisfait de ces résultats sur les indicateurs de gestion car ils rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Ainsi nous pourrons étendre nos analyses par des comparaisons avec des municipalités ayant des caractéristiques similaires. Elles nous guideront dans notre planification et l'élaboration de nos budgets de fonctionnement et d'immobilisations tout en contribuant à une meilleure mobilisation de notre organisation.

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal et les employés, pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs.

Mario Grenier, maire,

# INSCRIPTION POUR LA CATÉCHÈSE 2015-2016

## UNITÉ PASTORALE DE LA NOUVELLE BEAUCE

### POUR LES COMMUNAUTÉS DE :

St-Elzéar

St-Patrice

St-Sylvestre

Ste-Marie

Toutes les inscriptions sont maintenant disponibles en ligne sur notre site internet **upnb.org** sous l'onglet « **PASTORALE** »

*Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription, le remplir avec Microsoft Word; il reste ensuite à l'envoyer par email à l'adresse indiquée sur le formulaire. Vous pouvez aussi le faire imprimer, le remplir à la main et le remettre directement au presbytère de votre paroisse.*

### JOURNÉES D'INSCRIPTIONS

#### Pardon, Eucharistie, Confirmation

#### Agnelets de Jésus (4-6 ans), Brebis de Jésus

#### Salle communautaire de STE-MARIE :

26 août 2015 ----- 18h00 à 20h00  
01 septembre 2015 ----- 18h00 à 20h00

#### Église de ST-SYLVESTRE :

03 septembre 2015 ----- 19h00 à 20h00

#### Salle O.T.J. de ST-ELZÉAR :

02 septembre 2015 ----- 18h30 à 20h00

#### Pour plus d'informations vous pouvez appeler au 418-387-5467

*\*\*À noter que nous serons de retour des vacances d'été À PARTIR DU 17 AOÛT.*

Demandez Michèle De La Sablonnière, Anne Dussault ou Honoré Assandé

**Pour toutes personnes qui voudraient s'impliquer en catéchèse nous sommes toujours à la recherche de plusieurs bénévoles. Vous pouvez nous contacter au même numéro.**

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite sur les territoires de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Le bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une période d'informations et de consultation sur le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Il est possible de consulter le dossier du 16 juin au 31 juillet 2015 sur le site internet suivant : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) ainsi qu'aux endroits suivants selon les heures d'ouverture :

- bureau de la municipalité au 423-B, rue Principale
- bibliothèque la Rencontre au 824, rue Principale

Une soirée d'information se tiendra le 8 juillet prochain au centre multifonctionnel de St-Sylvestre à compter de 19h30. Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec M. Luc Nolet au 418-643-7447

Maison à vendre pour fin de déménagement au 477, rue Principale à St-Patrice de Beauvillage (presbytère). Plain-pied à toiture basse avec abri-d'auto, environ 1 400 pi<sup>2</sup>. Vente faite par soumission.

Veuillez déposer votre offre au bureau municipal situé au 486, rue Principale, de St-Patrice de Beauvillage, G0S 1B0.

Les formulaires requis sont disponibles au même endroit ou après des personnes nommés ci-bas. Date limite : 3 juillet 2015 à 14h00.

Pour informations et visites :  
Richard Lefebvre : 418-596-2390 ou  
Roger Bilodeau : 418-596-2110